

COVID-19| "AU PING, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES"

PROTOCOLE PHASE 3 VERSION 2

LES CLUBS-



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.



Concernant les vestiaires, les douches et le club house de votre club, **respectez les consignes gouvernementales et locales.**



Installez la salle en **limitant la manipulation** du matériel (tables, filets, séparations, salles...).



Nettoyez le dessus des tables et des séparations au montage ainsi que les balles, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.



En dehors des phases de jeu, **une distanciation de 2 mètres** reste obligatoire.



Les clubs définissent le nombre de pratiquants dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

AVANT DE JOUER-



Seuls les pongistes inscrits nominativement sur le créneaux horaire peuvent rentrer dans la salle. Les accompagnateurs ne doivent pas rentrer dans la salle.



Il est préférable que chaque joueur arrive directement en tenue de sport à l'entrainement et avec son propre matériel (raquette, serviette, bouteille d'eau,...), nettoyé avant et après la séance.



Il est préférable de déposer **ses affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.



Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.

PENDANT LA SEANCE-



Les changements de tables et d'adversaires sont **limités pendant la séance** et les changements de côtés ne sont **pas autorisés**.



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni souffler sur la balle.



L'utilisation du petit matériel (bassines, cerceaux, plots...) est déconseillée. Il reste néanmoins autorisé s'il est nettoyé avant chaque séance.



La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEILS

Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...).

Porter un masque en dehors des phases de jeu. Les encadrants doivent porter un masque lorsque la distanciation est inferieure à 2 mètres.

Nettoyer ses mains régulièrement.